



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dossier de presse

France relance Volet biodiversité en Nouvelle-Aquitaine

**Visite de la réserve naturelle nationale
de l'étang de Cousseau - Lacanau
Lundi 5 juillet 2021 après-midi**

SOMMAIRE

- | | |
|---|--------------|
| • Volet biodiversité du plan France Relance : budget et chiffres clés | Pages 2 et 3 |
| • Exemples d'actions en Nouvelle-Aquitaine | Page 4 |
| • Zoom sur la réserve naturelle nationale de l'étang de Cousseau | Page 5 |
| • Les opérateurs de l'État sur le volet biodiversité du plan France Relance | Pages 6 à 11 |



PRIORITÉ 1 : L'ÉCOLOGIE

Un choix fort,
la relance par l'écologie :
30 milliards d'euros
pour accélérer la
transition écologique
et transformer notre
économie.



ÉCOLOGIE

2,5 Md€

pour la reconquête
de la **biodiversité**, la lutte
contre l'**artificialisation
des sols** et l'accélération
de la **transition agricole**.



La crise sanitaire rappelle que nos sociétés sont tributaires de la nature, dont elles tirent leurs ressources essentielles (eau, alimentation, santé). Le maintien ou la reconquête du bon état des écosystèmes terrestres, aquatiques, littoraux et maritimes est une priorité, de manière à permettre aux territoires de s'adapter aux effets du changement climatique pour ainsi être plus résilients. Les enjeux environnementaux et climatiques sont également majeurs pour notre économie, de nombreux secteurs dépendant directement de la biodiversité, de la ressource en eau et de la qualité des sols, et interagissant étroitement avec les écosystèmes (agriculture, sylviculture...).

Le plan France relance consacre **2,5 Md€** autour de 3 priorités :

- en faveur de la biodiversité : le plan France Relance financera des opérations d'adaptation et de restauration écologique sur les territoires.
- en matière de lutte contre l'artificialisation des sols : le lancement d'un fonds pour le financement des opérations de recyclage des friches, ainsi que la mise en place d'un dispositif d'aide à destination des communes visant à favoriser la sobriété foncière en faveur d'une ville plus compacte et désirable.
- pour la transition du secteur agricole : notamment des soutiens directs en faveur de la transition agro-écologique des exploitations (aides à la certification Haute valeur environnementale, plantation de haies, développement des circuits courts, projets alimentaires territoriaux), au renouvellement des agro-équipements pour réduire l'usage de produits phytosanitaires, et de l'indépendance protéinique.

Dont **250 M€** au niveau national sont consacrés plus particulièrement à la mesure « biodiversité sur les territoires, prévention des risques et renforcement de la résilience ».

Quelques chiffres clés illustrant la richesse de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine et les actions en faveur de sa préservation.

- De nombreuses espèces à enjeux concernées par des plans nationaux d'action (PNA) : 26 PNA Faune terrestre, 1 PNA Faune marine, 1 PNA Flore, 2 PNA grands prédateurs
- 8 espèces de poissons migrateurs amphihalins (Alose feinte, grande Alose, Anguille, Esturgeon, Lamproie fluviatile, Lamproie marine, Saumon atlantique, Truite de mer) ;
- 24 listes rouges régionales d'espèces menacées, de nombreux atlas et programmes d'inventaires ;
- 1 Parc National, 2 parcs naturels marins, 21 réserves naturelles nationales (RNN), 9 réserves naturelles régionales (RNR), 81 arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB), 3 sites RAMSAR (zones humides d'importance internationale) ;
- 273 sites Natura 2000, dont 12 sites marins, 24 sites mixtes, 237 sites terrestres ;
- 1 682 Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), 5 Parcs naturels régionaux (PNR), 1 réserve de biosphère ;
- 2 Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et 26 schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ;
- 74 000 km de cours d'eau dont 24 000 km classés au titre de la continuité écologique ;
- 723 km de côte et 3 grands estuaires ;
- 250 sites classés et 750 sites inscrits ;

Sur les 250M€ au niveau national destinés à la biodiversité, **12,3 M€** ont d'ores et déjà été mobilisés en Nouvelle-Aquitaine par les services et établissements publics de l'État pour financer de multiples projets répartis sur l'ensemble du territoire régional dont :

3,7 M€ mobilisés par les services de l'État (DREAL)

5,35 M€ mobilisés par l'OFB

1,08 M€ mobilisés par les Agences de l'eau (continuité écologique)

1,72 M€ mobilisés par le Conservatoire du littoral

500 000€ mobilisés par le Parc national des Pyrénées

Les services de l'État en région –direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)– soutiennent des actions très concrètes du plan France Relance en matière de biodiversité, avec également un impact positif en matière de tourisme et de mobilisation des entreprises locales en matière de génie écologique ou encore de travaux de rénovation :

- **1 M€** pour des opérations de restauration écologique d'habitats favorables aux espèces. Une liste d'une dizaine de projets a été identifiée (restauration de continuités écologiques, de zones humides, accélération des programmes nationaux d'actions pour les espèces protégées...) ;
- **2,7 M€** pour des projets de restauration de sites ou création d'infrastructures d'accueil du public dans les espaces et aires protégées, dont environ **2,1 M€ pour des opérations dans les réserves naturelles nationales (RNN) et régionales (RNR)**, et environ **600 000 € pour des opérations dans les parcs naturels régionaux (PNR)**.

Près d'une cinquantaine de projets ont été identifiés dans les aires protégées, visant notamment à améliorer l'accueil du public dans ces sites qui ont vocation, au-delà de leur mission première à la préservation des habitats et des espèces remarquables, à sensibiliser le grand public aux enjeux de la biodiversité et à constituer des laboratoires de la transition écologique.

EXEMPLES D' ACTIONS FINANCÉES PAR LA DREAL EN NOUVELLE-AQUITAINE

LES PROGRAMMES DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE POUR LE VISON D'EUROPE

Le Vison d'Europe est le carnivore le plus menacé de France, où sa population en nature est estimée à moins de 250 individus, présents essentiellement en Nouvelle-Aquitaine. Un Plan National d'Actions est coordonné par la DREAL Nouvelle-Aquitaine et animé par l'Office Français de la Biodiversité pour sauvegarder l'espèce. Grâce à un partenariat avec les Conseils Départementaux de Charente, Gironde et Pyrénées-Atlantiques, plus de 35 ouvrages d'art vont être équipés afin de rétablir les continuités écologiques et éviter ainsi une mortalité par collision routière.

Montant des projets : 426 000 €

Subventions accordées : 341 000 €



crédits : Matthieu Berroneau

RESTAURATION DE SITES DE LANDES ET MILIEUX PRAIRIAUX DANS LA CREUSE

La DREAL finance une opération de restauration de 8 sites de landes et milieux prairiaux gérés par le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine sur le département de la Creuse.

Les travaux réalisés visent à ré-ouvrir dans un objectif de remise en gestion des milieux (coupe ou broyage des ronciers, genêts et rejets ligneux ; bûcheronnage et débroussaillage sélectif pour les secteurs plus boisés).

Ces travaux seront réalisés sur 2021 et 2022 par des entreprises locales à l'aide d'engins et matériels adaptés.

Surfaces concernées : environ 30 ha

Coût total de 80 000 € financé à 100 % par l'État

CRÉATION D'UN SENTIER ET D'UN CARRELET PÉDAGOGIQUE AU SEIN DU PARC NATUREL RÉGIONAL (PNR) DU MÉDOC

Le sentier pédagogique empruntera des chemins pédestres existants qui nécessitent certains aménagements légers, des ouvrages de franchissement et des supports de communication. Il cheminera depuis la future maison du parc, à travers des paysages de marais, bois et vignes, jusqu'à l'estuaire de la Gironde pour aboutir à un carrelet pédagogique à édifier sur le Port de Saint-Julien Beychevelle.

Un carrelet est une construction traditionnelle utilisée pour pratiquer la pêche à l'aide d'un filet suspendu à un filin que l'on monte et descend en actionnant une poulie. Aujourd'hui, les carrelets constituent un patrimoine vernaculaire des plus symboliques de l'estuaire de la Gironde. Le carrelet sera un point d'information, de sensibilisation (expositions permanentes et temporaires) et d'animation pour le public autour des activités et valeurs du PNR.

Avec le sentier pédagogique, ils formeront des outils au service de la médiation aux paysages et à la biodiversité de cette partie du Médoc, située entre forêt et estuaire.

Montant du projet : 235 000 €

Subventions accordées : 73 400 €



crédits : PNR Médoc

Une bonne dynamique régionale — Au 30 juin, plus de 70 % des enveloppes de crédits mises à disposition de la DREAL pour les opérations « restauration écologique » et « aires protégées » sont d'ores et déjà mobilisées. La quasi-totalité de l'enveloppe sera engagée d'ici l'automne.

ZOOM SUR LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE L'ÉTANG DE COUSSEAU

« COUSSEAU TERRE D'IMMERSION »

La réserve naturelle a été créée par décret en date du 25 août 1976. Il s'agit donc d'une des plus anciennes de notre région. Elle couvre une superficie totale de 600 ha et sa gestion est confiée depuis sa création à la SEPANSO (Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest).

La réserve naturelle est située sur une commune littorale, sur des terrains publics de marais, landes et dunes boisées (conservatoire du Littoral : 110 ha, conseil départemental pour 170 ha et commune de Lacanau pour 320 ha). Elle est limitrophe sur sa partie ouest de la forêt domaniale de Lacanau.

Dans le cadre de France Relance, des aménagements ont été réalisés pour un meilleur accueil du public avec la mise en place de clôtures à bétail permettant de favoriser la rencontre des visiteurs avec les vaches de race « Marine-Landaise » utilisées dans la gestion de la réserve.

Coût du projet : 60 000€

Subvention accordée (DREAL) : 50 000 €



LES OPÉRATEURS DE L'ÉTAT SUR LE VOLET BIODIVERSITÉ DU PLAN FRANCE RELANCE

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

La contribution de l'OFB au plan de relance se compose de deux volets.

Un premier axe « restauration écologique » illustré par deux appels à projet :

- L'appel à projet Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), lancé en 2021, a particulièrement mobilisé les acteurs locaux avec un nombre record de 250 projets déposés à l'échelle nationale. Le montant total de l'appel à projet s'élève au final à 6,64 M€ au titre du plan France relance en métropole et dans les régions ultrapériphériques d'outre-mer au sens de la législation européenne auxquels se rajoutent 480 000 € sur des crédits propres de l'OFB pour les Pays et Territoires d'Outre-Mer. 101 projets ont été retenus au niveau national dont 6 en Nouvelle-Aquitaine (deux dans les Landes, deux dans la Vienne, 1 en Dordogne et 1 dans les Deux-Sèvres) pour un montant total d'aide de l'OFB de près de 600 000 €.
- L'appel à projet MobBiodiv'Restauration a été lancé en 2021 pour un montant total de subvention de l'ordre de 4 millions d'euros. 93 dossiers ont été déposés et 38 ont été pré-retenus : 32 en France métropolitaine et dans les régions ultra-périphériques, dont un au moins en Nouvelle-Aquitaine, bénéficiant des crédits du plan de relance ; 6 dans les Pays et Territoires d'Outre-Mer, financés sur les crédits propres de l'OFB.

Un deuxième axe « aires protégées » mobilisé en Nouvelle-Aquitaine par les deux parcs naturels marins du bassin d'Arcachon et de l'estuaire de Gironde et des marais Pertuis. Au total sur ces deux parcs, ce sont 6 projets soutenus, pour 4 67 000 euros de subventions au titre du plan de relance.



Pour le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon : 3 actions pour un financement total de 2,55 M€

- « Réhabilitation des friches ostréicoles en faveur des habitats marins et herbiers de zostère naine ». Partenaires : Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon, Comité régional de la conchyliculture d'Arcachon-Aquitaine, Commune de Lège Cap Ferret, Bureau d'étude. Plan France Relance : 1,09 M€

- « Accompagner la transition vers des mouillages de moindre impact écologique » par le remplacement d'un nombre significatif de mouillages traditionnels. Partenariat avec les collectivités gestionnaires de mouillages. Plan France Relance : 880 000 €
- « Caractérisation patrimoniale des espaces portuaires du Bassin d'Arcachon » portant notamment les usages associés, les aspects architecturaux, culturels, paysagers, et les enjeux environnementaux. Marché OFB/Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon. Plan France Relance : 585 000 €.

Pour le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis : 3 actions pour un montant total de 2,2 M€ du plan France Relance :

- « Nettoyage des zones d'accumulation de plastiques d'origine conchylicole dans le milieu marin », Partenariat OFB/Parc naturel marin, Comité régional de la conchyliculture de Charente-Maritime et Conseil départemental de la Charente-Maritime. Montant total de 1 M€ dont 800 000 € du plan France Relance.
- « Vers un tourisme maritime et insulaire durable » : actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement marin à bord des navires de transport à passagers sillonnant le pertuis d'Antioche , création d'un site d'interprétation du milieu marin à l'île d'Aix, valorisation des paysages sous-marins comme vecteurs de médiation. Partenariat OFB/Parc naturel marin, Communauté d'agglomération Rochefort-Océan, Commune de l'île d'Aix, Conservatoire du littoral. Montant total de 1,5 M€ dont 1,1 M € du plan France Relance.
- « Réduction des impacts des mouillages de la plaisance sur les milieux marins sensibles (herbiers de zostères) » : tests de mouillages écologiques innovants, élaboration d'un schéma d'organisation spatiale des mouillages à l'échelle du Parc, suivi de la restauration des herbiers, sensibilisation des plaisanciers aux enjeux de préservation des herbiers et plus généralement du milieu marin. Action de recherche-développement avec entreprise privée, partenariat avec les gestionnaires de mouillages (collectivités, associations de plaisanciers). Montant total : 300 000 € du plan France Relance.

AGENCES DE L'EAU

Adour-Garonne :

En 2021 au titre du plan France Relance en faveur de la biodiversité, l'agence de l'eau Adour-Garonne a aidé trois opérations de restauration de la continuité écologique en Nouvelle-Aquitaine, pour un montant total de subvention de 813 809 €.

L'opération principale concerne l'aménagement d'une passe à poissons multi-espèces composée de 13 bassins successifs avec la mise en place de rugosités adaptées permettant la montaison des anguilles sur le moulin de Pélagat (47) portée par la Société d'étude et d'exploitation hydrauliques et électriques. Ces travaux sont réalisés dans le cadre d'une opération coordonnée permettant la libre circulation des poissons migrateurs sur le Lot aval.

Loire-Bretagne :

Trois opérations dédiées à la restauration de la continuité ont bénéficié d'aide de l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant d'aide total de 274 634 €. Elles concernaient des effacements d'étang et de seuils en Haute-Vienne et Deux-Sèvres. Près de 136 000 € d'aides ont été attribués au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise pour financer l'effacement de trois ouvrages hydrauliques sur les cours d'eau du Mignon et de la Courance.

Ces travaux consistent à supprimer des ouvrages hydrauliques abandonnés et à la renaturation du réseau hydraulique. L'enjeu est d'augmenter la ligne d'eau permettant de reconnecter les affluents et les bras de contournements au réseau principal. Ces travaux vont permettre d'améliorer la qualité physique, biologique et écologique de ces tronçons de cours d'eau et répondre aux objectifs de bon état (une eau de qualité et en quantité suffisante).

CONSERVATOIRE DU LITTORAL (DÉLÉGATION AQUITAINE)

Marais d'Orx : restauration de continuités écologiques (Landes)

Le projet consiste à améliorer le fonctionnement hydraulique du Marais et plus précisément son dispositif de pompage afin de réduire son impact sur la faune piscicole. Il s'inscrit dans un programme plus global de restauration des continuités écologiques du marais, notamment en faveur de l'anguille et d'adaptation au changement climatique.

Coût du projet : 750 000 € — Subvention plan France Relance : 300 000 €

Île de Malprat : restauration du fonctionnement hydraulique et optimisation des continuités écologiques (Gironde)

L'île de Malprat est située dans l'embouchure du Delta de la Leyre au sud-est du Bassin d'Arcachon. Dans le cadre du projet Life adapto, porté par le Conservatoire du littoral, l'opération consiste à restaurer certains ouvrages du site avec la réalisation d'une digue de second rang.



Coût du projet : 750 000 € — Subvention plan France Relance : 300 000 €

Château de Certes : restauration patrimoniale et aménagements en vue d'un projet culturel et artistique (Gironde)

Le patrimoine architectural lié aux différentes activités humaines du site (gestion hydraulique, agriculture et pisciculture) est d'un grand intérêt et fait l'objet, depuis plusieurs années, de nombreux travaux de réhabilitation. Le projet consiste aujourd'hui à réaliser des travaux d'aménagement intérieurs et de restauration des décors au sein du Château afin d'accueillir le public et de contribuer à la valorisation du patrimoine naturel et culturel du site tout en y permettant l'installation d'une résidence art-nature.

Coût du projet : 2 500 000 € — Subvention plan France Relance : 640 000 €

CONSERVATOIRE DU LITTORAL (DÉLÉGATION CENTRE ATLANTIQUE)

Moulin à Marée des Loges (Charente-Maritime)

Au cœur du bassin ostréicole de Marennes-Oléron, le Conservatoire du Littoral est propriétaire d'un ensemble de marais sur l'estuaire de la Seudre. Datant du XII^{ème} siècle, « Le Moulin des loges » constitue l'élément bâti remarquable du site. Il est l'un des derniers moulins à marées d'Europe encore en activité.

Le site étant de plus en plus fréquenté, le projet consiste à améliorer les conditions d'accueil du public en réalisant des travaux d'aménagements intérieurs, ainsi qu'aux abords du Moulin.

Coût du projet : 223 823 € — Subvention plan France Relance : 89 529 €

Moulin de la Cote (Charente-Maritime)

Le Conservatoire du Littoral est propriétaire, depuis 2014, du Moulin de la Cote, situé au sud-est de l'île d'Oléron. Ce lieu préservé se situe à proximité de la Réserve nationale de Moëze Oléron.

Le Conservatoire du Littoral et la Commune du Château d'Oléron souhaitent entreprendre des travaux de restauration du site, afin d'en aménager les abords (piste cyclable, signalétique, création de sentiers) et de valoriser le site et son patrimoine bâti (création d'un belvédère, restauration de la longère et du moulin, et installation d'ateliers d'artistes en complémentarité avec la résidence d'artistes située sur la commune du Château d'Oléron).

Coût du projet : 651 000 € — Subvention Plan France Relance : 249 500 €

Fort de l'île Madame (Charente-Maritime)

Le projet consiste à réaliser des travaux d'aménagement et de sécurisation afin de rendre accessible le toit terrasse du Grand Casernement du Fort et d'en faire un véritable belvédère. L'objectif étant de permettre aux visiteurs de découvrir un panorama extraordinaire sur l'estuaire de la Charente et le pertuis d'Antioche et ainsi comprendre à la fois, les enjeux de préservation de l'environnement de ce site mais aussi l'histoire de la protection de l'Arsenal de Rochefort.



Coût du projet : 270 000 € — Subvention plan France Relance : 150 000 €

Ferme du Rocher (Charente-Maritime)

Dans le cadre du projet de réaménagement du marais d'Yves, la circulation et l'accueil des visiteurs vont être repensés autour de la ferme du Rocher, propriété du Conservatoire depuis 1996, située face aux Pertuis et aux abords immédiats de la réserve naturelle. C'est pourquoi, des travaux de réhabilitation de la ferme du Rocher vont être entrepris afin de la transformer en espace d'observation et d'interprétation de la réserve naturelle et d'y implanter l'accueil du Pôle Nature et les locaux du gestionnaire.

PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Le Parc national des Pyrénées déploie le plan France Relance sur son territoire autour de cinq thématiques :

- la mise aux normes environnementales de ses refuges de haute montagne,
- la rénovation de lieu d'accueil du public et d'éducation à l'environnement,
- la rénovation des maisons du Parc national des Pyrénées,
- l'équipement des grands sites d'accueil du public, en montagne, de toilettes sèches,
- la résorption des points noirs.

Les travaux et réalisations ont débuté.

Le refuge d'Ayous, en vallée d'Ossau – dans le Parc national des Pyrénées en Pyrénées-Atlantiques, est en travaux depuis le 7 juin 2021 et pour quatre mois : mise aux normes et isolation de la toiture, systèmes alternatifs de création d'énergie en site isolé, etc...



Toutes les entreprises qui interviennent sur ce projet sont originaires des vallées béarnaises. Le projet, réalisé en très haute montagne, mobilise 500 000 € de crédits du plan France Relance. Livraison prévue le 15 septembre 2021 avant les premiers froids.

Contacts presse

PRÉFECTURE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Sophie BILLA – Agathe NOUGUÉ : pref-communication@gironde.gouv.fr

05 56 90 60 18